



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FAR DU CONSEILLER – FONDS INDISPENSABLES SÉLECTS

Le présent formulaire doit être utilisé lorsque la conseillère ou le conseiller financier de la titulaire ou du titulaire de contrat doit rembourser les frais d'acquisition reportés (FAR) qui sont prélevés lors de transferts de fonds d'un autre établissement financier vers un contrat de fonds indispensables Sélects de l'Équitable^{MD}.

1. Renseignements sur le contrat

Nom de la titulaire ou du titulaire de contrat (prénom, initiale du second prénom, nom de famille)

Nom de la cotitulaire ou du cotitulaire du contrat (prénom, initiale du second prénom, nom de famille)

Numéro du contrat de fonds indispensables Sélects

Type de contrat (REER, régime non enregistré etc.)

Nom de l'ancien établissement financier

Type de contrat (REER, régime non enregistré etc.)

2. Directives relatives au placement du remboursement des FAR

Le dépôt minimal est de 50 \$ par fonds.

Une limite d'âge maximal peut s'appliquer aux dépôts.

Investir selon les directives données ci-dessous

Investir selon les directives indiquées au dossier

Veillez vous reporter à la page trois pour la sélection de fonds.

Nom du fonds distinct de l'Équitable	Code du fonds	Montant
		\$
		\$
		\$
		\$



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FAR DU CONSEILLER – FONDS INDISPENSABLES SÉLECTS

Renseignements fiscaux importants :

- Si votre contrat est enregistré, le montant des FAR remboursé ne sera pas considéré comme un revenu ni traité comme une cotisation à un régime enregistré.
- Si votre contrat est non enregistré, le montant des FAR remboursé sera considéré comme un revenu en vertu de l'article 12(1) (x) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*. Vous avez la responsabilité de déclarer ce revenu aux fins de l'impôt sur le revenu.

Nota : les renseignements fiscaux mentionnés précédemment sont fondés sur les exigences de l'Agence du revenu du Canada (ARC), sous réserve de modifications sans préavis.

3. Conditions

J'ai* racheté une partie ou la totalité de mon portefeuille de fonds distincts avec FAR ou avec frais d'acquisition réduits de l'établissement financier indiqué à la **section 1**. Le rachat a donné lieu à des frais d'acquisition reportés. Ma conseillère ou mon conseiller financier m'a remboursé le montant des frais d'acquisition reportés et, en conséquence, je souhaite que ce montant soit déposé au titre de mon contrat de l'Assurance vie Équitable. Je reconnais que mon conseiller touchera des commissions de l'Assurance vie Équitable.

Je conviens que je devrai me soumettre aux conditions du contrat de l'Assurance vie Équitable, notamment au nouveau barème des frais d'acquisition reportés, selon l'option de frais d'acquisition que je choisis.

S'il ne s'agit pas d'un placement enregistré, je conviens que le rachat peut donner lieu à une disposition réputée et pourrait entraîner un gain ou une perte en capital. **L'Assurance vie Équitable se réserve le droit de refuser la présente demande.**

* Dans le cas de contrats conjoints, le terme « j'ai » fait référence aux deux titulaires de contrat.

4. Signature des clients

Signature du titulaire de contrat

Signature du cotitulaire

Date

5. Déclaration et reconnaissance du conseiller

J'ai fourni des renseignements à toute personne titulaire mentionnée ci-dessus : a) concernant le retrait ou le transfert des fonds avec FAR ou avec frais d'acquisition réduits et la contribution ou le transfert de ces fonds au titre d'un contrat de fonds distincts indispensables Sélects de l'Équitable; et b) concernant le nouveau barème des frais d'acquisition reportés en fonction de l'option de frais d'acquisition choisie.

J'ai joint les pièces justificatives requises suivantes :

- La confirmation de l'opération de l'ancien établissement financier indiquant les frais d'acquisition reportés
- Un chèque de remboursement libellé à l'ordre de : Assurance vie Équitable du Canada

Nom de la conseillère ou du conseiller (en lettres moulées s.v.p.)

Signature du conseiller

Date



Codes des fonds distincts indispensables Sélects

Nom du fonds	Catégorie Placement 75/75					Catégorie Succession 75/100					Catégorie Protection 100/100				
	FAR	SFA	FR	SFA-CB	SFA-CB5	FAR	SFA	FR	SFA-CB	SFA-CB5	FAR	SFA	FR	SFA-CB	SFA-CB5
Portefeuille de croissance équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable	639	739	1239	3039	5039	839	939	1339	3139	5139	1039	1139	1439	3239	5239
Portefeuille de revenu équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable	638	738	1238	3038	5038	838	938	1338	3138	5138	1038	1138	1438	3238	5238
Portefeuille équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable	637	737	1237	3037	5037	837	937	1337	3137	5137	1037	1137	1437	3237	5237
Fonds d'obligations canadiennes à gestion active Sélect de l'Équitable	602	702	1202	3002	5002	802	902	1302	3102	5102	1002	1102	1402	3202	5202
Fonds d'actions canadiennes Bissett Sélect de l'Équitable	640	740	1240	3040	5040	840	940	1340	3140	5140	1040	1140	1440	3240	5240
Fonds de revenu de dividendes Bissett Sélect de l'Équitable	616	716	1216	3016	5016	816	916	1316	3116	5116	1016	1116	1416	3216	5216
Fonds de revenu mensuel et de croissance Bissett Sélect de l'Équitable	642	742	1242	3042	5042	842	942	1342	3142	5142	1042	1142	1442	3242	5242
Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité Sélect de l'Équitable	609	709	1209	3009	5009	809	909	1309	3109	5109	1009	1109	1409	3209	5209
Fonds d'actions canadiennes Sélect de l'Équitable	603	703	1203	3003	5003	803	903	1303	3103	5103	1003	1103	1403	3203	5203
Fonds américain Dynamique Sélect de l'Équitable	647	747	1247	3047	5047	847	947	1347	3147	5147	1047	1147	1447	3247	5247
Fonds d'actions productives de revenus Dynamique Sélect de l'Équitable	649	749	1249	3049	5049	849	949	1349	3149	5149	1049	1149	1449	3249	5249
Fonds mondial de découverte Dynamique Sélect de l'Équitable	645	745	1245	3045	5045	845	945	1345	3145	5145	1045	1145	1445	3245	5245
Fonds de revenu mensuel américain Dynamique Sélect de l'Équitable	655	755	1255	3055	5055	855	955	1355	3155	5155	1055	1155	1455	3255	5255
Fonds Valeur équilibré Dynamique Sélect de l'Équitable	633	733	1233	3033	5033	833	933	1333	3133	5133	1033	1133	1433	3233	5233
Portefeuille Fidelity ^{MD} Équilibre Répartition tactique de l'actif Sélect de l'Équitable	644	744	1244	3044	5044	844	944	1344	3144	5144	1044	1144	1444	3244	5244
Portefeuille Fidelity ^{MD} Croissance Répartition tactique de l'actif Sélect de l'Équitable	652	752	1252	3052	5052	852	952	1352	3152	5152	1052	1152	1452	3252	5252
Portefeuille Fidelity ^{MD} Revenu Répartition tactique de l'actif Sélect de l'Équitable	643	743	1243	3043	5043	843	943	1343	3143	5143	1043	1143	1443	3243	5243
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Sélect de l'Équitable	635	735	1235	3035	5035	835	935	1335	3135	5135	1035	1135	1435	3235	5235
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie Sélect de l'Équitable	646	746	1246	3046	5046	846	946	1346	3146	5146	1046	1146	1446	3246	5246
Fonds Fidelity ^{MD} Situations spéciales Sélect de l'Équitable	617	717	1217	3017	5017	817	917	1317	3117	5117	1017	1117	1417	3217	5217
Fonds de revenu Mackenzie Sélect de l'Équitable	641	741	1241	3041	5041	841	941	1341	3141	5141	1041	1141	1441	3241	5241
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Sélect de l'Équitable	654	754	1254	3054	5054	854	954	1354	3154	5154	1054	1154	1454	3254	5254
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Sélect de l'Équitable	648	748	1248	3048	5048	848	948	1348	3148	5148	1048	1148	1448	3248	5248
Fonds du marché monétaire Sélect de l'Équitable	605	705	1205	3005	5005	805	905	1305	3105	5105	1005	1105	1405	3205	5205
Portefeuille équilibré de croissance Quotientiel Sélect de l'Équitable	622	722	1222	3022	5022	822	922	1322	3122	5122	1022	1122	1422	3222	5222
Portefeuille équilibré de revenu Quotientiel Sélect de l'Équitable	621	721	1221	3021	5021	821	921	1321	3121	5121	1021	1121	1421	3221	5221
Portefeuille d'actions diversifié Quotientiel Sélect de l'Équitable	624	724	1224	3024	5024	824	924	1324	3124	5124	1024	1124	1424	3224	5224
Portefeuille de revenu diversifié Quotientiel Sélect de l'Équitable	623	723	1223	3023	5023	823	923	1323	3123	5123	1023	1123	1423	3223	5223
Portefeuille de croissance Quotientiel Sélect de l'Équitable	625	725	1225	3025	5025	825	925	1325	3125	5125	1025	1125	1425	3225	5225
Fonds mondial d'obligations Invesco Sélect de l'Équitable	611	711	1211	3011	5011	811	911	1311	3111	5111	1011	1111	1411	3211	5211
Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie	651	751	1251	3051	5051	851	951	1351	3151	5151	1051	1151	1451	3251	5251
Fonds Europlus Invesco Sélect de l'Équitable	618	718	1218	3018	5018	818	918	1318	3118	5118	1018	1118	1418	3218	5218
Fonds de sociétés mondiales Invesco Sélect de l'Équitable	650	750	1250	3050	5050	850	950	1350	3150	5150	1050	1150	1450	3250	5250
Fonds mondial équilibré Invesco Sélect de l'Équitable	619	719	1219	3019	5019	819	919	1319	3119	5119	1019	1119	1419	3219	5219
Fonds international des sociétés Invesco Sélect de l'Équitable	630	730	1230	3030	5030	830	930	1330	3130	5130	1030	1130	1430	3230	5230

FAR = frais d'acquisition reportés SFA = sans frais d'acquisition FR = frais d'acquisition réduits SFA-CB et SFA-CB5 = rétrofacturation sans frais d'acquisition

Selon nos règles administratives, les unités des fonds FAR, FR, SFA-CB et SFA-CB5 ne peuvent être détenues au titre d'un même contrat.

Fidelity est une marque déposée de 483A Bay Street Holdings LP. Utilisée avec permission.